Le mardi 24 janvier s'est tenu un **CTE**.

Il a été demandé aux instances syndicales d'émettre un avis par voix de vote sur:

**La mise en place de 10 lits d'hospitalisation hebdomadaire en cardiologie.**

* La CGT, après avoir échangé avec les personnels concernés, a décidé de ne pas participer au vote au vu du projet non finalisé :
  + Absence d’information aux agents digne de ce nom,
  + Pas de mise en place de groupe de travail avec le personnel,
  + Pas de fiches de taches,
  + Pas d’éléments chiffrés sur le taux d’occupation des lits…
  + Pas de lisibilité sur les plannings, les CA…

**Reçu ce jour par la Direction, nous avons obtenu le maintien d’un quatrième poste le WE et fériés en cardio B (en attendant un projet bionettoyage sur la cardio)**

* Le principe même du vote, y compris avec une **position «contre»** était inacceptable et n'aurait été qu'une comédie de boulevard à laquelle la CGT se refusait de participer.

**Une fois de plus l'hôpital marche sur la tête!**

**La CGT prend acte:**

**«*Que la mise en place de ces lits c'est fait dans un contexte d'opportunité* « dixit » la Direction.**

**Mais de quelle opportunité parle t-on?**

**Une opportunité dictée par l'ARS ?**

**La CGT constate à quel point le personnel est important...dans la mesure ou (entre autre) aucune fiche de poste ou de tache n'est réalisée..**

* Comme la **CGT** l'a dit en **CTE**, la fiche de poste est l’un des éléments majeurs et indispensables, qui déterminent ce qui est ou sera demandé aux personnels, par comparaison, à ce qu'il est réellement possible de faire avec les moyens attribués par la direction.

**La CGT constate à quel point les représentants du personnel sont importants...dans la mesure où ils ont été écarté des discussions sur la mise en place des 10 lits !**

* Pour la CGT, ne pas prendre en considération les représentants des personnels, ce n'est pas prendre en considération les personnels.

**La CGT parle là de son interrogation quant à la reconnaissance et la démocratie sociale au centre hospitalier de Quimper**

**La CGT a saisi le CHSCT concernant les troubles psycho-sociaux évoqués par le personnel de cardiologie comme ceux ressentis par ceux du service de néphro-endocrinologie**





Syndicat CGT du Centre Hospitalier de Cornouaille

Tel : 02 98 52 60 82

Mail : cgt@ch-cornouaille.fr